

CNR et Irstea lancent une expérimentation pour quantifier l'utilisation des différentes voies de franchissement possibles des aménagements hydrauliques sur le Rhône par les anguilles européennes en dévalaison

Dans le cadre des actions visant à restaurer la continuité piscicole et à mieux connaître les espèces migratrices sur le fleuve Rhône, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et Irstea lancent le projet de recherche « DAARAC ». Ce projet constitue une expérimentation de grande envergure pour quantifier durant 4 ans (2018 à 2021) les voies de franchissement des aménagements hydroélectriques (barrages, écluses, turbines) par les anguilles adultes lors de leur phase de dévalaison pour rejoindre la Mer Méditerranée. Objectif : apporter des données fiables en réponse aux exigences réglementaires relatives à la sauvegarde de l'espèce, et mieux connaître les processus biologiques qui régissent le cycle de vie de cette espèce.



Une espèce menacée par les activités humaines

L'anguille européenne passe l'essentiel de sa vie en eau douce et se reproduit en mer des Sargasses (au Nord des Caraïbes). Cette espèce migratrice en danger critique d'extinction fait l'objet d'un plan national de sauvegarde visant à réduire l'impact des activités humaines (pêche, pollutions, aménagements de cours d'eau, assèchements de zones humides, etc.) sur les anguilles européennes. Les aménagements hydroélectriques peuvent représenter des obstacles qui peuvent entraver son cycle de vie soit lors de la montaison, lorsque les petites anguilles (civelles, anguillettes) nées en mer remontent le long des fleuves, soit lors de la dévalaison, lorsque les anguilles adultes et matures sexuellement (anguilles argentées) redescendent le fleuve vers la mer pour aller se reproduire.

Un dispositif de suivi inédit sur le Rhône

Pour mener à bien cette étude, CNR et Irstea vont suivre plus particulièrement les modalités de franchissement de l'aménagement CNR de Caderousse (Vaucluse) ainsi que la répartition plus en aval des individus atteignant le Grand Rhône et le Petit Rhône. Ils évalueront ainsi l'effet cumulé des trois aménagements (Caderousse, Avignon, Vallabrègues) que doivent successivement franchir les anguilles pour parvenir au delta de Camargue puis à la mer Méditerranée. A l'issue de la première année du projet, la zone d'étude qui couvre 90 kilomètres sera équipée d'hydrophones qui pourront détecter le passage des anguilles. Il s'agit de capturer entre 2018 et 2020 environ 300 individus dits « argentés » qui se préparent à rejoindre la Méditerranée, pour les marquer et les suivre dans leurs parcours de dévalaison le long du Rhône depuis la retenue de Caderousse jusqu'à l'entrée du delta de Camargue en Arles où le fleuve se sépare en 2 bras : le Petit Rhône et le Grand Rhône.

Une première session de capture réalisée début septembre 2018 a déjà permis d'équiper et de relâcher 72 individus. Elle a été complétée le 8 et 9 novembre par une seconde campagne qui a permis de marquer 12 individus supplémentaires.

Une approche partenariale

Le projet est porté conjointement par l'IRSTEA et CNR et s'intègre dans la thématique « Hydroécologie » de leur accord de coopération renouvelé en juillet 2017. D'un budget global de 1,2 millions d'euros, Il bénéficie d'un co-financement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Cette démarche associe en outre la DREAL (Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), MRM (association Migrateurs Rhône Méditerranée) et l'AFB (Agence Française de la Biodiversité).

Ce projet bénéficie aussi de l'appui de pêcheurs professionnels du fleuve Rhône pour l'aide à la capture des anguilles, pêcheurs qui sont eux aussi mobilisés pour la préservation de cette espèce.

Des résultats attendus à visée industrielle et scientifique

Les données récoltées seront rapportées aux instances – régionales, nationales puis européennes - et alimenteront, avec l'ensemble des autres études en cours sur le fleuve, les réflexions sur les orientations à prendre dans le cadre du plan de gestion de l'espèce. Parallèlement, les scientifiques d'Irstea ambitionnent de percer certains mystères du comportement de l'anguille, comme les éléments qui déclenchent sa dévalaison ou ceux qui orientent le choix de la voie qu'elle emprunte à travers les ouvrages qu'elle rencontre.

A propos CNR

Aménageur des territoires, CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit environ 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR. Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2003 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 600 actions ont déjà été menées depuis 2003 pour plus de 400 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

A propos Irstea

Irstea, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la double tutelle des ministères en charge de la recherche et de l'agriculture. Pluridisciplinaires, tournées vers l'action et l'appui aux politiques publiques, ses activités de recherche et d'expertise impliquent un partenariat fort avec les universités et les organismes de recherche français et européens, les acteurs économiques et porteurs de politique publique. L'institut est membre fondateur de l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement, AllEnvi, et du réseau européen Peer (Partnership for european environmental research). Il est labellisé « Institut Carnot » depuis 2006.

Contact presse

CNR

Béatrice Ailloud

b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

04 72 00 67 21/06 07 27 46 07

Contact presse

Irstea

Marie Wawrzykowski

presse@irstea.fr

06 86 07 75 30

Irstea Lyon

Catherine Ambroise Rendu

catherine.ambroise-rendu@irstea.fr

04 72 20 87 16